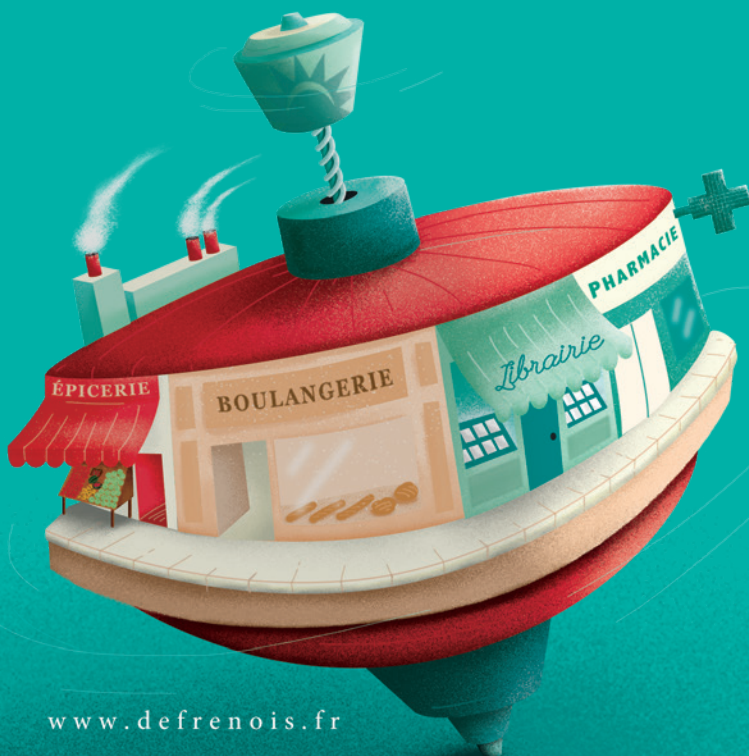


■ PRATIQUE P. 13

ENTREPRISE

Droit de préférence du locataire à bail commercial : nouvelles précisions !

par *Philippe Viudès* et *Franck Roussel*



■ ACTUALITÉS P. 5

ENTREPRISE

Entrepreneur individuel :
mise en œuvre de la réforme
par le décret d'application
du 12 mai 2022

IMMOBILIER

Mention manuscrite de la caution :
incidence de l'ajout de mots
non prescrits

PERSONNES / FAMILLE

Blocage de l'indivision :
moyens pour sauvegarder
le monument historique indivis

DROIT FISCAL

Report d'imposition des plus-
values (CGI, art. 150 O B) :
conditions de l'application à
l'activité de location en meublé

■ DOCTRINE P. 17

PROFESSIONS

L'alinéa 2 de l'article 921 du Code
civil et les contours de l'obligation
d'information du notaire

par *Jean-François Sagaut*
et *Adrien Verrecchia*

■ CHRONIQUES P. 21

IMMOBILIER

Sûretés immobilières

par *Michel Grimaldi* et *Charles Gijbers*

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, *professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas*
Christophe VERNIÈRES, *professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)*

Jean-Jacques BARBIERI, *agrégé des facultés de droit*
Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, *professeur à l'université de Montpellier*
Frédéric BICHERON, *professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)*
Gilles BONNET, *notaire à Paris*
Séverine CABRILLAC, *professeur à l'université de Montpellier*
Gérard CHAMPENOIS, *professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas*
Isabelle DAURIAC, *professeur à l'université Paris Descartes*
François DELORME, *notaire à Blérancourt*
Cyrille FARENC, *notaire à Saint-Martin-en-Haut*
Sophie GAUDEMET, *professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas*
Rémy GENTILHOMME, *notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1*
Charles GIJSBERS, *professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas*
Daniel GUTMANN, *professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)*
Mathias LATINA, *professeur à l'université Côte d'Azur*
Marie-Anne LE FLOCH, *notaire à Paris*
Marc NICOD, *professeur à l'université Toulouse 1 Capitole*
Bernard REYNIS, *notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation*
Frédéric ROUSSEL, *directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN*
Jean-François SAGAUT, *notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France*
Dominique SAVOURÉ, *notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas*
Bernard VAREILLE, *professeur émérite de l'université de Limoges*
Frédéric VAUVILLÉ, *professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est*

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, *professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)*
Jacques COMBRET, *notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France*
Michel GRIMALDI, *professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas*
Hervé LÉCUYER, *professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas*
Cyril NOURISSAT, *professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon*
Hugues PÉRINET-MARQUET, *professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas*
Christian PISANI, *notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris*
Mariel REVILLARD
Gilles ROUZET, *notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux*
Jean-François SAGAUT, *notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France*
Jean TARRADE, *ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat*
Bernard VAREILLE, *professeur émérite de l'université de Limoges*

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)
P-DG, **Directeur de la publication** : Bruno Vergé. **Directrice générale déléguée** : Emmanuelle Filiberti. **Rédactrice en chef** : L. Ricco.
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. **Assistante** : C. Bardet
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2022 : 632 € TTC (TVA 2,10 %).
Prix au numéro : 26,55 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 110 g éq. CO₂
CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF208a8 ■ Entrepreneur individuel : mise en œuvre de la réforme par le décret d'application du 12 mai 2022

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF208a3 ■ Communes littorales et construction en continuité des secteurs urbanisés

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF208a9 ■ Mention manuscrite de la caution : incidence de l'ajout de mots non prescrits

ENTREPRISE

DEF208a4 ■ L'acceptation par le bailleur du principe du renouvellement du bail manifeste sa volonté de renoncer à sa résolution

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF208a5 ■ Blocage de l'indivision : moyens pour sauvegarder le monument historique indivis

FISCAL

DEF208a6 ■ Report d'imposition des plus-values (CGI, art. 150 O B) : conditions de l'application à l'activité de location en meublé

PRATIQUE P. 13

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF207v5 ■ Droit de préférence du locataire à bail commercial : nouvelles précisions !
par **Philippe Viudès** et **Franck Roussel**

DOCTRINE P. 17

DEF206k1 ■ L'alinéa 2 de l'article 921 du Code civil et les contours de l'obligation d'information du notaire
par **Jean-François Sagaut** et **Adrien Verrecchia**

CHRONIQUES P. 21

DEF207x4 ■ Sûretés immobilières
par **Michel Grimaldi** et **Charles Gijbers**

VIE PRO P. 26

OFFRES ET DEMANDES P. 33

INDICES P. 36